

Élections municipales de mars 2026

Changement de lieu du bureau de vote

Lieu du bureau de vote :

La salle des fêtes, lieu habituel pour le bureau de vote de notre commune ne sera pas disponible les 15 et 22 mars. En effet, consécutivement aux travaux de reconstruction des ateliers communaux, une des sorties de secours est condamnée. Il n'y est donc pas possible d'y organiser le bureau de vote.

*Nous avons anticipé cette situation en demandant à la préfecture d'organiser le bureau de vote dans un autre lieu. Le lieu retenu et validé par la préfecture pour **le bureau de vote des élections municipales du 15 et 22 mars 2026** est **l'école élémentaire de Rochefort-en-Yvelines**.*

En synthèse :

- **Le 15 et 22 mars, je vote en me rendant à l'école élémentaire de Rochefort.**

